

Réunion technique du 18 juin 19 à Albi

Présents :

MIQUEL Gérard (CSN Castres)
CIESZKOWSKI David (Albi)
HERAIL Laurent (Albi)
GUERRA David (Albi)
DUCHAUSOY Linda (Albi)
MIQUEU Stéphane (Albi)
DAYDE Marc (Lavaur)

Excusés

MORTELETTE Stéphane (Gaillac)
HARDEVILLE Hubert (CS Castres)
BIAU Jean Henri (Mazamet)
RUIZ Laurent (Carmaux)
LEMAIRE Franck (Albi)

Le mot du président de la commission technique : David CIESZKOWSKI ouvre la séance à 20H30 et remercie d'abord tous les encadrants et les représentants présents des clubs et en préambule lance un appel à la candidature pour un ou une secrétaire de séance pour cette commission technique du CODEP 81.

Marc DAYDE se porte volontaire pour rapporter la séance.

Lecture de l'ordre du jour :

- Bilan de la formation N4
- Bilan financier de la formation N4
- Formation TSI le 26 et 27 octobre 2019
- Formation Initiateurs stages 23 et 24 novembre 2019
- Proposition de stage Nitrox et Nitrox confirmé
- Rappel sur la charte du moniteur
- Questions diverses

Bilan de la formation N4

Avant de commencer le bilan de la formation N4 le Président fait un rappel sur la réunion qui a eu lieu en juin 2018 pour définir le cadre de formation du N4 Codep 81 2018 / 2019. Lors de cette réunion avait été pris comme décision de mettre à contribution l'équipe pédagogique de la commission technique du Tarn pour effectuer les cours théoriques ainsi que la pratique avec un examen théorique en décalé dans le Tarn et examen pratique sur

Banyuls au REDERIS. Le but de cette formation était de faire travailler les stagiaires MF1 et de consolider l'équipe pédagogique de la commission technique. Les cours théoriques devaient être dispensés par les futurs stagiaires MF1 sous couvert des E3 et E4 en titre. Les cours devaient se dérouler dans les villes d'appartenance des moniteurs faisant les cours, le déplacement était fait par les stagiaires MF1 et N4.

Pour la pratique, avait été défini que la formation pratique devait être à la charge des clubs d'appartenance des stagiaires N4, avec un rendez-vous pédagogique une fois par mois sur une journée sur le site de cap découverte (tous les 3 samedis) ainsi qu'un rendez-vous pédagogique en mer au REDERIS tous les 3 mois, sous couvert de l'équipe pédagogique du CODEP 81 (stagiaires MF1 avec E3 et E4 en titre ; voir la convention passé avec la SCA du REDERIS).

Lors de cette dernière réunion nous avons désigné un responsable de l'organisation du stage Stéphane MAGNANI en préparation du MF2 sous couvert en responsabilité des E4 du département François DE VILLENEUVE et David CIESZKOWSKI .

12 candidats en début de formation – 6 candidats présentés à l'examen (100% réussite).

- Béatrice BRESSON du club de Lavour
- Frédéric BOULLY du club de Lavour
- Renaud VIDAL du club de Lavour
- Olivier FROMENTEAU du club de Castres
- Rémi LACOMBE du club de Carmaux
- François FROSSARD du club d Albi

Félicitations à tous les 6

Les 5 autres candidats inscrits sur le début n'ont pas donné suite pour diverses raisons.

1 candidat du club de Carmaux Sébastien PROUZET n'a pu passer l'examen pour raisons familiales, ce candidat devrait présenter l'examen en candidat libre au REDERIS en juin.

Le président de la commission technique remercie tous les moniteurs qui ont participé à la théorie et pratique.

Équipe pédagogique qui a participé :

Pour la théorie : François DE VILLENEUVE, Stéphane MAGNANI, Laurent HERAIL, David GUERRA, Philippe COLSON, Gaétan JEGOUX, Gérard MIQUEL, Marc DAYDE, Guillaume DERIEN en prépa MF1, cadres de la commission Bio.

Pour la pratique : David CIESZKOWSKI, Marc DAYDE, Stéphane MAGNANI, Gaétan JEGOUX, David GUERRA, Laurent HERAIL, Éric CAHUZAC (du CSA), Franck LEMAIRE, Stéphane MIQUEU, Laurent RUIZ, Guillaume DERIEN en prépa MF1, cadres de la commission apnée du Tarn.

Le président remercie également la présidente du CSA d'Albi qui nous a permis d'organiser l'examen théorique a la piscine Atlantis et la Présidente du club de Carmaux pour son aide pour la pratique à Cap Découverte.

Le président de la commission technique remercie et souligne la confiance que la CTR a fait pour l'organisation et la délocalisation de l'examen théorique et pratique.

Le président remercie le jury de la théorie qui était composé de François DE VILLENEUVE IR , représentant de la CTR , David CIESZKOWSKI E4, président de jury , Marc DAYDE E3 jury , Gaétan JEGOUX E3, jury .

Jury examen pratique : Éric DELMAS IN délégué de la CTR , David CIESZKOWSKI E4 président du jury , Thomas MOREEUW E4 jury , Julien CAUTELIERE E4 , Stéphane MAGNANI E3 , Gaétan JEGOUX E3 jury , David GUERRA E3 , Laurent HERAIL E3 .

Bilan Financier :

Somme alloué pour la saison 2018/2019 pour la commission Technique : 2240,40€

Coût de l'examen théorique :

Viennoiserie -20€

Repas Jury -69€

Soit : -89€

Coût de l'examen pratique :

Arrhes hébergement -140€

Reste acompte hébergement -327,08€

Repas jury soir -100,50€

Repas jury midi – 165,30€

Petit déjeuner jury -90€

Frais REDERIS (bateau gonflage prêt des bloc plus gonflage pour tous) -100€

Pot de fin de stage et examen -63,19€

Frais KM péage Thomas 209,70€

Soit : -1195,77€

Coût total examen 89+1195,77= -1284,77€

Reste sur la commission technique 2240,40- 1284,77 = 955,63€ pour finir la saison 2018/2019.

Vu la somme restante il est impossible de pouvoir rembourser tous les cadres ayant participer au stage.

Il a été voté à la majorité le fait de renoncer au frais de remboursement mais de faire la déclaration sur cerfa pour don aux œuvres à déclarer aux impôts. (d'où la convention avec le Réderis pour la gratuité des plongées pour les E3 et E4. Important : bien garder les fiches de sécurité pour justifier l'encadrement en cas de contrôle. Les fiches de sécurités sont archivées au sein du Codep 81 via la secrétaire).

Coût pour les stagiaires : Si on reste sur le prévisionnel qui avait été annoncé lors de la réunion de juin 2018 (soit une journée tous les 3 samedis du mois à Cap Découverte et une journée tous les 3 mois à Banyuls) les frais de plongée pour les stagiaires seraient de 240€.

Rajouter les frais kilométriques, péages, hébergement et repas.

Cout total environ 500€ pour l'examen N4.

Le surcoût des plongées supplémentaires, week-end hébergement à la charge des candidats ne sont pas pris en compte par la commission technique pour le bilan financier. La formation N4 reste également à la charge des clubs, ceux-ci peuvent également aider leurs candidats dans leur préparation.

Le président de la commission technique demande le retour des cadres sur la formation :

Points positifs : formation peut onéreuse ; formation décentralisée pour la théorie et la pratique ; la pratique a cote de la maison.

Points négatifs : Quelques coquilles dans les cours, moniteur prévenu a la dernière minute de l'annulation du cours, moniteur prévenu a la dernière minute du remplacement d'un autre, eau froide et peu de visibilité sur Cap Découverte (les stagiaires se refroidissaient entre les épreuves, trop d'exercices sur une journée).

L'équipe pédagogique va réfléchir sur le prochain stage organisé dans un an pour améliorer les points négatifs.

Bien verrouiller sur le doublage des moniteurs pour les cours à faire et qu'ils soient faits au moins une semaine avant et les transmettre aux cadres organisateurs.

Doubler le poste de cadre organisateur.

Étudier la faisabilité de faire un examen à l'automne : cela permettrait d'étaler plus la formation mais avec un risque de coupure en juillet et aout.

Étudier si on maintien la formation pratique (nage, apnée, mannequin, DTMR 25) sur Cap Découverte à cause de l'eau froide et pas de visibilité (pas de visibilité pour et contre, être très attentif sur les stagiaires en cas de perte ou malaise, mais très bien en termes de formation pour faire travailler les sensations ...)

Le président de la commission technique déclare que dans quelque temps nous aurons une fosse de plongée de 25m et que nous pourrons y aller pour la formation N4.

Le président de la commission technique demande de réfléchir pour que 2 moniteurs du CODEP81 prennent en charge la future formation N4. Il aimerait bien que cela soit un futur E4 mais un E3 a tout à fait le droit de prendre cette formation a sa charge ; il sera aidé et guidé par les E4 du département.

David GUERRA propose éventuellement sa candidature.

Stage TSI

26/27 Octobre 2019 à Albi

4 à 5 candidats

Laurent HERAIL du CSA d'Albi

David GUERRA du CSA d'Albi

Gaétan JEGOUX du CSN de Castres

Frédéric PIERRE du club militaire de Collioure

Franck LEMAIRE du CSA d'Albi en attente d'une réponse

Lors du stage TSI sera validé l'UC1 et l'UC2

Stage initial initiateur le 23 et 24 novembre 2019

Les inscriptions sont en cours (déjà 10 inscrits). Lors du stage initial initiateur il sera demandé au TSI d'animer une séance afin de valider leur UC3.

Le président de la commission technique rappelle que le rôle du TSI est très important et qu'il ne faut pas le prendre à la légère car les TSI doivent se porter garant de leurs initiateurs, et que les stagiaires initiateurs n'ont aucune prérogative d'enseignement. S'ils donnent des cours à de vrais élèves, le tsi doit être dans l'eau avec eux.

Formation TIV, formateur de TIV

A voir avec Michel BOUTILLON, Patrick FRANDEMICHE ou Jean Louis FALETTI.

Formation MF1

Cette saison, vu le nombre de candidats (3) et le peu d'implication des stagiaires MF1 en cours, il ne sera pas demandé à la CTR d'organiser un stage initial MF1 dans le Tarn. Les futurs candidats seront orientés sur les stages CTR déjà planifiés afin de les compléter.

Formation Nitrox Élémentaire et Confirmé :

A voir sur 2020 : Responsable de la formation Stéphane MAGANI, aidé des cadres moniteurs Nitrox du Codep, les dates et lieu à définir.

Rappel sur la charte du moniteur

Suite à un accident de plongée d'un moniteur du département, le président de la commission technique E4 rappelle à tous que lorsque nous avons passé le E3 ou E4, nous avons signé une charte que nous devons respecter.
Pour cela les règles fédérale et code du sport s'appliquent en France ainsi qu'à l'étranger (prendre la réglementation la plus restrictive).

Donc

On ne plonge pas seul !

Pas plus de 2 plongées par jours !

1 journée de repos obligatoire sur 7 jours de plongée !

Après un certain temps de non plongée ou pas de plongée profonde, on refait une ou plusieurs plongées de réadaptation à la profondeur !

.....

.....

En cas d'incident ou accident de plongée, les moniteurs et ou Président de club doivent en informer le président du CODEP 81

Le président du CODEP 81 Gérard MIQUEL prend la parole et explique pourquoi rendre compte.

Questions diverses :

Suite à la somme restante du N4 sur la commission technique, a été voté l'achat de tee-shirt, voire sweet pour l'équipe pédagogique de la commission technique du Codep 81.

Le président de la commission technique David CIESZKOWSKI, demande si dans un an, il n'y aurait pas un volontaire pour lui succéder pour prises d'autres fonctions. Le nom de Stéphane MANAGNI est proposé ou autres volontaires (se faire connaître).

Le président de la commission technique remercie tous les participant et clôture la séance à 21h40

Prochaine réunion début octobre date et lieu à définir.